

# Guide des aides économiques

Dispositif d'accompagnement à la reprise d'entreprises par les salariés sous forme coopérative (SCOP)



Région Pays de la Loire

## Objectif

Favoriser la reprise d'entreprises par les salariés pour pallier au manque de repreneurs et ancrer l'activité économique sur le territoire des Pays de la Loire.

## Bénéficiaires

Entreprises inscrites au registre du commerce ou au répertoire des métiers et de l'artisanat, quelque soit leur statut juridique, et ayant leur siège en Pays de la Loire.

## Nature

La Région participe au financement des prestations d'information, de pré-diagnostic, d'étude, de montage du projet et d'accompagnement de l'entreprise, assurées par l'Union Régionale des Sociétés Coopératives de Production (URSCOP) auprès des cédants et des salariés.

## Condition d'attribution

L'URSCOP et son réseau de délégués départementaux reçoivent toute sollicitation par courrier, téléphone ou courriel.

## Contacts

### Hôtel de la Région

1, rue de la Loire - 44966 Nantes Cedex 9  
Tél. : 02.28.20.50.00 - Fax. : 02.28.20.50.05  
[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)

### URSCOP

Délégation Pays de la Loire  
42 rue des Hauts Pavés  
44000 NANTES  
Tél. : 02.40.14.30.47  
[pdavid@scop.coop](mailto:p david@scop.coop)